

**... En exclusivité ... En exclusivité ...**

## ***Pour une politique de protection des invertébrés***

**Développer la recherche, protéger les espèces, sensibiliser le public... Les trois points clés de la politique de protection des invertébrés de Brice Lalonde, Secrétaire d'Etat à l'Environnement. Un programme ambitieux et un Ministre qui réaffirme son soutien à l'OPIE et au tout nouveau GNERCIM.**



L'année 1987 a été doublement bienvenue : Année Européenne de l'Environnement, elle a permis de reconnaître l'intérêt de la protection des insectes à l'échelle européenne.

Elle a vu paraître un dossier spécial de l'UICN sur la conservation des invertébrés dans le monde, dans lequel il est écrit que cet objectif occupe toujours la dernière place des programmes.

### **En premier lieu, renforcer la recherche**

Les insectes font partie du patrimoine naturel, et il faut faire comprendre leur importance dans le fonctionnement normal des écosystèmes. Rien ne sert de protéger les espèces supérieures si l'on n'assure pas le maintien de leurs chaînes alimentaires et celui de leurs milieux par le recyclage des déchets de la vie dans le sol. Les moyens à mettre en oeuvre relèvent de plusieurs niveaux : connaissance et recherche, réglementation, vulgarisation.

L'évolution des connaissances est telle que chaque année 15 à 20 mille espèces nouvelles d'invertébrés sont trouvées et décrites. Il convient que les équipes de recherche entomologique aient les moyens d'acquérir des connaissances au-delà de la systématique, notamment grâce à l'intégration de programmes d'entomologie dans des projets de recherche plus globaux.

### **Une urgence : protéger les espèces menacées**

La protection des espèces s'appuie, d'une part, sur le recensement et, d'autre part, sur la connaissance de la biologie de ces espèces. Elle implique la mise en place d'une réglementation, puis le contrôle de son application.

Peu d'espèces sont protégées en France ; leur critère de protection est plus esthétique que scientifique.

Des protections nouvelles devraient aller dans le sens de l'intégration de l'entomologie aux autres disciplines ; comme le préconise l'UICN, "la planification de la conservation des invertébrés" ne peut se dissocier de celle des habitats. De toute manière, il n'est pas concevable de décréter la protection d'un organisme sans se préoccuper de ses conditions de vie. Une politique qui associe la conservation des biotopes à celle des espèces d'insectes, avec un réseau suffisant sur le territoire pour éviter l'effet de confinement, est la seule viable.

Un Groupe National d'Etudes et de Réflexions pour la Conserva-

tion des Insectes et de leurs Milieux, le GNERCIM, vient d'être créé en France par l'OPIE. Il correspond à la volonté de déboucher sur un véritable Conseil National, mais son ambition est européenne car il constitue la seule initiative actuelle de proposition d'une gestion de l'entomofaune et de ses milieux de vie. **Mon soutien lui est acquis pour lui permettre de commencer ses travaux et de bénéficier d'une reconnaissance européenne dans les meilleurs délais.**

### **Un impératif : sensibiliser le public**

La sensibilisation du public à l'importance de la faune entomologique pour la biologie des milieux commence par celle des scientifiques d'autres disciplines. Elle finit par celle du grand public qui a une image totalement fautive des insectes, conduisant à des réflexes de crainte ou de répulsion.

Pour cela, l'aide des médias, de la télévision en particulier, est indispensable. Une revue moderne s'adressant à un large public vient d'être mise sur le marché par l'OPIE. Je souhaite qu'à son tour, la télévision puisse faire comprendre qu'à côté des espèces esthétiques, généralement exotiques, il existe une entomofaune d'aspect plus ordinaire, associée à la vie de tous les jours, dont on n'a pas conscience.

Réconcilier le public avec les insectes se fera par les moyens les plus divers, mais souvent l'éveil de l'intérêt des enfants, les élevages, les opérations de lâcher en ville, font comprendre l'étroite liaison existant entre les êtres vivants.

Le développement de telles opérations devrait aussi faire comprendre que les relations fructueuses entre l'homme et l'insecte ne s'établissent pas à coup d'insecticides pulvérisés n'importe où et n'importe quand, mais qu'elles sont le résultat d'une connaissance des mécanismes mêmes de la vie.

**Brice Lalonde - Secrétaire d'Etat**